MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 28 avril 2021

PREAVIS N° 5/2021

Demande de crédit pour financer les travaux de réfection de la terrasse sise à l'entrée de la maison de commune, Le Sépey

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de solliciter auprès du Conseil communal un crédit pour financer les travaux de réfection de la terrasse située à l'entrée de la maison de commune au Sépey, notamment l'étanchéité.

2. Historique

Le 30 juin 1982 le Conseil communal acceptait la construction du bâtiment administratif. L'inauguration fut célébrée avec toute la population en avril 1984.

30 ans plus tard, un crédit de l'ordre de CHF 993'000.00 a été accordé pour réaliser l'isolation complète de la maison de commune. Ces travaux ont été exécutés en 2015.

3. Situation

Après presque 40 ans, le revêtement de la terrasse qui fait office de toiture du pilier public, des boites postales, des toilettes publiques et de l'entrée du local du Sépey du SDIS Alpin, n'est plus étanche. Des infiltrations d'eau ponctuelles provoquent des dégâts au béton et aux armatures de la structure porteuse. L'humidité favorise l'apparition de champignons et autres moisissures dues à une stagnation de l'eau.

4. Proposition

La Municipalité propose de profiter des travaux d'étanchéité de la terrasse pour changer l'entier du dallage extérieur qui serait traité de façon uniforme avec les escaliers en dalles granit.

Pour rendre l'entrée du bâtiment administratif plus conviviale, les bacs à fleurs en béton, qui servent de barrière de sécurité, seraient remplacés par une structure en verre moins massive et plus aérée.

5. Coûts

Ferblanterie *Dépose et évacuation des bacs à fleurs, rehaussement d'acrotère, ferblanterie en cuivre*	CHF	8'996.45
Isolation *Démolition de soubassement en isolation périphérique, dépose et repose de tablettes en métal, dépose et repose de lambris, isolation périphérique et peinture*	CHF	6'257.40
Etanchéité *Enlèvement de l'étanchéité et des raccords, fermeture de bord et autres. Enduit d'accrochage, étanchéité en lés bitumineux, raccords et renforts sur ferblanterie, joints de dilatation*	CHF	14'096.20
Balustrade *Fabrication des montants en tube acier inox, remplissage avec des verres feuilletés*	CHF	8'599.90
Maçonnerie *Evacuation des dalles, des marches et du sable. Pose de dalles granit sur cale plastique, fourniture de dalles granit format 100/50, de marches et contremarches en granit*	CHF	30'850.65
Echafaudages	CHF	1'900.00
Divers arrondi	CHF	4'299.40
TOTAL TTC	**CHF**	**75'000.00**

6. Financement

Ces divers travaux seront financés par les liquidités courantes et amortis sur une période de 5 ans.

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

vu le préavis municipal n° 5/2021 du 28 avril 2021,

ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 75'000.00 TTC pour financer les travaux de réfection de la terrasse sise à l'entrée de la maison de commune au Sépey ;**
- **d'autoriser la Municipalité de prélever ce montant sur les liquidités courantes ;**
- **d'amortir cet investissement sur une période de 5 ans.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique	La Secrétaire
Gretel Ginier	Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 mai 2021

Déléguée municipale : Mme Gretel Ginier, Syndique